

*Date de dépôt : 26 novembre 2014*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de M. Roger Deneys : Meeting aérien de l'armée Air14 à Payerne : combien cela a-t-il coûté à Genève et la sécurité des passagers de l'aéroport a-t-elle été menacée ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 14 novembre 2014, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*En lisant la revue Genève-Cointrin Panorama n° 96, automne 2014, à sa page 13, dans un article intitulé « Le spectacle du siècle » et évoquant « le meeting aérien Air14, organisé par l'armée suisse à l'occasion des 100 ans de ses forces aériennes... », j'apprends que « ... les pompiers de l'aéroport se sont déplacés avec de gros moyens afin de pouvoir rapidement intervenir en cas de pépin ».*

*Surpris par cette participation dont le bienfondé ne me semble pas évident, compte tenu de la nécessité d'assurer d'abord la sécurité des passagers de l'aéroport et des coûts qu'une telle participation « avec de gros moyens » pourraient avoir engendrés, je serais ravi que le Conseil d'Etat nous explique quels ont été les coûts de cette participation des pompiers de l'aéroport à cet événement Air14 et qui a pris en charge ces dépenses.*

*Le Conseil d'Etat peut-il également nous indiquer dans quelle mesure cette participation a mis en danger les passagers de l'aéroport qui n'ont manifestement pas pu disposer de l'ensemble des moyens usuellement disponibles sur le site de l'aéroport pour lutter contre les incendies ?*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Dans le cadre des 100 ans des Forces aériennes, des 50 ans de la Patrouille Suisse et des 25 ans de la PC-7 Team, l'armée suisse a organisé à Payerne (VD), du 30 août au 7 septembre 2014, un meeting aérien de grande envergure.

La manifestation Air14 a bénéficié d'un fort engouement populaire, en attirant quelque 400'000 visiteurs sur dix jours.

Afin de n'avoir à recourir à aucune subvention du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) tout en maintenant des prix d'entrée attractifs pour leurs visiteurs, les organisateurs de cette manifestation ont mobilisé de nombreux partenaires (<http://www.air14.ch/internet/air14/fr/home/Partenaires.html>) et acteurs civils du secteur aérien.

L'Aéroport international de Genève (AIG) ne figure pas au nombre des sponsors de la manifestation.

Toutefois, le double caractère civil et militaire de la manifestation a convaincu la direction de Genève Aéroport d'apporter un soutien à Air14 en assurant une présence sur place sous différentes formes.

Cette participation a essentiellement pris la forme d'une présence physique de cadres de l'entreprise (responsable des relations extérieures, membres du service des ressources humaines, etc.) sur le stand de la Swiss International Airports Association (SIAA), dont Genève Aéroport est membre.

Par ailleurs, l'entreprise a assuré un soutien à la manifestation en mettant à disposition un véhicule de lutte contre l'incendie (une « grosse puissance » et un véhicule de commandement), avec à leur bord des hommes du Service de Sécurité de l'Aéroport (SSA).

Ce soutien de Genève Aéroport à Air14 s'est inscrit dans une stratégie d'entretien des bonnes relations entre les gestionnaires de la plate-forme et leurs partenaires commerciaux (au nombre desquels certaines compagnies aériennes partenaires de l'événement, à l'instar de la compagnie SWISS, en cours de redéploiement à Genève). Il s'agissait en outre de participer à la promotion des carrières aéronautiques et aéroportuaires et de concrétiser la politique menée par l'établissement public autonome en vue d'établir un dialogue pérenne entre les gestionnaires de plates-formes et les différentes parties-prenantes du secteur.

Pour civil qu'il soit, l'aéroport de Genève sert également régulièrement de cadre à des exercices militaires (déroutements d'avions de chasse, tâches de police aérienne, etc.) et recourt à certaines occasions aux services de l'armée pour assurer la sécurité du périmètre aéroportuaire, lors de manifestations à hauts risques (sommets internationaux, G8, G20, etc.) voyant arriver à Genève des personnalités politiques sensibles. Cette présence symbolique de Genève Aéroport à Air14 participait à cet égard aux bonnes relations que l'aéroport se doit d'entretenir avec l'armée en général et les Forces Aériennes en particulier.

Les coûts de la présence de Genève Aéroport à Air14 se limitent ainsi au coût horaire des personnels dépêchés sur place et aux frais générés par le déplacement sur Payerne du véhicule de commandement et de la grosse puissance déplacée sur place. Les « gros moyens » évoqués dans la revue Genève-Cointrin Panorama n° 96 sont relatifs à la taille de ce véhicule et ne doivent pas s'entendre au plan financier.

Pour information, la grosse puissance dépêchée sur place est un véhicule de « réserve technique » employé lorsque l'une des trois autres grosses puissances nécessite une immobilisation. Durant toute la manifestation d'Air14, les trois autres grosses puissances restées à Genève ont permis de continuer à maintenir une exploitation de la plate-forme en catégorie 9, soit le plus haut niveau de sécurité pratiqué. A cet égard, les exigences réglementaires ont toujours été respectées et la sécurité des passagers de Genève Aéroport n'a jamais été préjudicée. La sécurité des 400 000 visiteurs d'Air14 s'est en revanche trouvée confortée par ces moyens mis à disposition par l'aéroport.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

#### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
François LONGCHAMP